

Formulaire de demande de retour

en application de la Convention de la Haye du 25 octobre 1980
sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants

À transmettre de préférence par adresse mail à : entraide-civile-internationale@justice.gouv.fr

ou par envoi postal à : Département de l'entraide, du droit international privé et européen

Direction des affaires civiles et du sceau

Ministère de la Justice

13, Place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01

Autorité centrale requérante
(pays à l'origine de la demande) :

Autorité centrale requise
(pays destinataire de la demande) :

I. Identité de l'enfant ou des enfants déplacé(s) ou retenu(s) illicitement

Enfant 1

Nom(s) et Prénom(s) :	
Sexe :	Féminin ☐ Masculin ☐
Date et lieu de naissance (ville, pays) :	
Atteindra l'âge de 16 ans le :	
Nationalité(s) :	
Numéro du passeport ou de la carte d'identité pour chaque nationalité (si plusieurs) :	
Pays de résidence habituelle avant le déplacement ou la rétention à l'étranger :	

Enfant 2

Nom(s) et Prénom(s) :	
Sexe :	Féminin ☐ Masculin ☐
Date et lieu de naissance (ville, pays) :	

Atteindra l'âge de 16 ans le :	
Nationalité(s) :	
Numéro du passeport ou de la carte d'identité pour chaque nationalité (si plusieurs) :	
Pays de résidence habituelle avant le déplacement ou la rétention à l'étranger :	

Enfant 3

Nom(s) et Prénom(s) :	
Sexe :	Féminin ☐ Masculin ☐
Date et lieu de naissance (ville, pays) :	
Atteindra l'âge de 16 ans le :	
Nationalité(s) :	
Numéro du passeport ou de la carte d'identité pour chaque nationalité (si plusieurs) :	
Pays de résidence habituelle avant le déplacement ou la rétention à l'étranger :	

Si plus de trois enfants sont concernés par la demande, veuillez remplir l'annexe 1.

II. Identité des parents

Parent 1 :	Père ☐ Mère ☐
Nom(s) et Prénom(s) :	
Date et lieu de naissance (ville, pays) :	
Nationalité(s) :	
Numéro du passeport ou de la carte d'identité pour chaque nationalité (si plusieurs) :	
Profession :	
Numéro de téléphone :	
Adresse mail :	
Lieu de résidence actuel (adresse précise) :	

Parent 2 :	Père ☐ Mère ☐
Nom(s) et Prénom(s) :	
Date et lieu de naissance (ville, pays) :	
Nationalité(s) :	
Numéro du passeport ou de la carte d'identité pour chaque nationalité (si plusieurs) :	
Profession :	
Numéro de téléphone :	
Adresse mail :	
Lieu de résidence actuel (adresse précise) :	

III. Décisions concernant l'enfant ou les enfants et procédures judiciaires en cours

Veillez indiquer ci-dessous les décisions ou procédures judiciaires en cours concernant l'enfant ou les enfants (droit de garde, droit de visite,...) mentionnant le pays, la juridiction saisie, la date de la décision ou, le cas échéant, de la prochaine audience :

-

-

-

-

-

-

IV. Procédure de retour

1. Personne qui demande le retour (personne physique ou institution)

Qualité :	Parent 1 ☐ Parent 2 ☐ Autre personne ayant un droit de garde ☐
-----------	---

Si vous avez coché la case « Autre », veuillez préciser (identité, coordonnées, lien avec l'enfant ou les enfants, exercice d'un droit de garde...) en remplissant le champ ci-dessous :

--

2. Informations complémentaires sur le demandeur au retour

Langues parlées :	
Nom du ou des avocat(e)s et coordonnées (téléphone et adresse mail) :	
En cas de procédure judiciaire à l'étranger, souhaitez-vous obtenir des informations relatives à une demande d'aide juridictionnelle ? <i>Votre demande sera soumise aux conditions d'attribution en vigueur dans l'Etat requis, conformément à l'article 25 de la Convention susvisée.</i>	Oui ☐ Non ☐
Etes-vous opposé à une tentative de médiation ? <i>Voir la présentation de la médiation familiale internationale en dernière page.</i>	Oui ☐ Non ☐

3. En cas de retour de l'enfant ou des enfants

Pouvez-vous vous rendre à l'étranger
pour aller chercher l'enfant ou les enfants ?

Oui ☐ Non ☐

V. Les circonstances du déplacement ou de la rétention illicite

1. Date et contexte du déplacement ou de la rétention

Date du déplacement ou du début
de la rétention illicite :

Circonstances du déplacement ou de la rétention :

2. Renseignements sur la personne qui a déplacé ou retenu l'enfant ou les enfants

Si la localisation de la personne ayant déplacé ou retenu l'enfant ou les enfants sur le territoire français nous est communiquée, un courrier lui sera adressé l'informant de la demande de retour et lui demandant de ramener volontairement l'enfant ou les enfants.

Auteur du déplacement ou de la rétention de l'enfant ou des enfants :	Parent 1 ☐ Parent 2 ☐ Autre ☐
---	--

Si vous avez coché la case « Autre », veuillez remplir le tableau ci-dessous :

Nom(s) et prénom(s) :	
Date et lieu de naissance (ville, pays) :	
Nationalité(s) :	
Lien avec l'enfant ou les enfants :	
Numéro de passeport ou de la carte d'identité pour chaque nationalité (si plusieurs) :	
Numéro de téléphone :	
Adresse mail :	
Lieu de résidence actuel :	

3. Localisation de l'enfant ou des enfants

Adresse actuelle, supposée ou connue, de l'enfant ou des enfants (adresse complète si possible) :	
---	--

Toutes autres informations permettant la localisation de l'enfant ou des enfants lorsque celle-ci est inconnue :

--

4. Toutes autres informations que vous jugez utiles de nous communiquer

Procurement

Conformément à l'article 28 de la Convention de La Haye de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfant, j'autorise l'Autorité Centrale requise et ses agents à agir en mon nom pour prendre toutes les dispositions raisonnablement nécessaires concernant la présente demande.

Fait à : _____ Le : _____

Signature :

La médiation familiale internationale

La médiation familiale propose une autre voie dans le règlement de conflits souvent difficiles comme les ruptures, séparations et divorces, ou encore les litiges relatifs aux enfants ou petits-enfants (désaccord sur le lieu de résidence de l'enfant, maintien ou reprise des contacts avec l'enfant, modalités de droit de visite...). Elle permet de restaurer la communication et d'aider les personnes d'une même famille à trouver conjointement des solutions, avec l'aide d'un tiers qualifié et impartial : le médiateur familial.

La médiation familiale peut être mise en place à tout moment, avant et même pendant une procédure judiciaire dont elle ne suspend pas le cours. Elle s'effectue dans le respect des règles de neutralité, d'équité, d'impartialité et de confidentialité, et ne peut avoir lieu qu'avec le consentement des deux parties.

Les accords issus de la médiation peuvent être homologués par le juge, à l'initiative des parties.

Afin de favoriser le recours à la médiation dans le cadre des litiges transfrontières, le ministère de la Justice met à disposition une liste de médiateurs et d'associations pratiquant la médiation familiale internationale, en fonction de la langue étrangère pratiquée et des spécificités du litige.

Cette liste est accessible sur le site internet du ministère de la Justice :

Enlèvements internationaux d'enfants et droits de visite transfrontières | [Justice.fr](https://www.justice.fr)

Pièces à joindre à votre demande

Nous vous prions de bien vouloir nous communiquer l'ensemble des pièces figurant ci-dessous. Les pièces jointes doivent être communiquées dans la mesure du possible **en format PDF et accompagnées de leur traduction** dans la langue de l'État requis (État auquel la demande est adressée).

☐	Formulaires de retour (en français et dans la langue de l'État requis) dûment complétés
☐	La procuration, imprimée, datée et signée (en français et dans la langue de l'État requis)
☐	Acte de naissance de l'enfant ou des enfants Pour certaines langues, un acte de naissance plurilingue est délivré gratuitement par la mairie du lieu de naissance
☐	Pièces d'identité ou passeport des parents et de l'enfant ou des enfants
☐	Toute(s) décision(s) judiciaire(s) intervenue(s), ou document concernant une procédure en cours, en France ou à l'étranger, sur la situation de l'enfant ou des enfants
☐	Tout document permettant de démontrer la résidence habituelle de l'enfant ou des enfants en France avant le déplacement ou la rétention illicite (attestation de scolarité, de crèche/garderie, attestation de suivi médical etc.)
☐	Des photographies récentes de l'enfant ou des enfants, ainsi que du parent l'ayant ou les ayant déplacé(s) ou retenu(s)
☐	La traduction des pièces dans la langue de l'État requis (traduction assermentée pour les décisions de justice)
☐	Tout autre document utile à la compréhension de la situation

Annexe 1

Enfant 4

Nom(s) et Prénom(s) :	
Sexe :	Féminin ☐ Masculin ☐
Date et lieu de naissance (ville, pays) :	
Atteindra l'âge de 16 ans le :	
Nationalité(s) :	
Numéro du passeport ou de la carte d'identité pour chaque nationalité (si plusieurs) :	
Pays de résidence habituelle avant le déplacement ou la rétention à l'étranger :	

Enfant 5

Nom(s) et Prénom(s) :	
Sexe :	Féminin ☐ Masculin ☐
Date et lieu de naissance (ville, pays) :	
Atteindra l'âge de 16 ans le :	
Nationalité(s) :	
Numéro du passeport ou de la carte d'identité pour chaque nationalité (si plusieurs) :	
Pays de résidence habituelle avant le déplacement ou la rétention à l'étranger :	